

Conditions de l'offre – Installation de borne de recharge

Offre commerciale :

Offre promotionnelle de **-10 % sur l'installation d'une borne de recharge**, valable pour tout achat d'un véhicule **100 % électrique** ou **hybride rechargeable** dans les concessions du groupe NEDEY situées en Franche-Comté.

Période de validité :

Offre valable du **17 avril 2026 au 17 juillet 2026 inclus**.

Bénéficiaires :

Offre réservée aux **particuliers**, pour une installation :

- en logement individuel
- ou en logement collectif (sous réserve d'autorisation préalable de la copropriété ou du bailleur)

Caractéristiques de l'installation :

- Borne de recharge **Mode 3**, d'une puissance comprise entre **7 kW et 22 kW**
- Installation réalisée conformément aux normes en vigueur (notamment NF C 15-100)
- Fourniture et pose incluses, hors travaux supplémentaires éventuels

Modalités et conditions d'exécution

- Un **devis préalable** sera établi après visite technique ou étude du site.
- Le prix indiqué dans le devis pourra être ajusté en fonction des contraintes techniques constatées (distance, tableau électrique, puissance disponible, travaux de génie civil, etc.).
- Les éventuels **travaux complémentaires** (tranchée, mise à niveau du tableau, raccordement spécifique, etc.) feront l'objet d'une facturation supplémentaire après validation du client.
- Le client s'engage à garantir un **accès libre et sécurisé** au lieu d'intervention.
- Les délais d'installation sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon les contraintes techniques, les approvisionnements ou les conditions météorologiques.

Droit de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur :

Le client dispose d'un **délai de quatorze (14) jours calendaires** à compter de la signature du devis pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter de pénalités.

Toutefois :

- Si le client souhaite que l'exécution de la prestation commence avant la fin du délai de rétractation, il devra en faire la demande expresse par écrit.
- En cas de rétractation après le début des travaux, les prestations déjà réalisées resteront dues au prorata de leur avancement.
- Le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations pleinement exécutées avant la fin du délai, avec l'accord exprès du client.

Conditions d'annulation

- Toute annulation après acceptation du devis pourra entraîner la facturation des frais engagés (étude, déplacement, matériel commandé).
- En cas d'impossibilité technique découverte après validation, le prestataire se réserve le droit d'annuler la prestation, sans pénalité, avec remboursement des sommes versées.

Responsabilités

- Le client est responsable de la conformité de son installation électrique existante.
- Le prestataire ne pourra être tenu responsable en cas de :
 - défaut du réseau électrique du logement
 - mauvaise utilisation de la borne
 - incompatibilité avec le véhicule
- La responsabilité du prestataire est limitée au montant de la prestation.

Garanties

- La borne bénéficie de la **garantie constructeur**.
- L'installation est garantie conformément aux obligations légales (garantie de conformité et garantie décennale si applicable).

Assurances

Le prestataire est couvert par une **assurance responsabilité civile professionnelle** et, le cas échéant, une assurance décennale couvrant les travaux réalisés.

Exclusions de l'offre

L'offre ne comprend pas :

- les travaux de voirie ou de génie civil importants
 - les modifications lourdes du réseau électrique
 - les frais liés à la copropriété (validation, syndic, etc.)
 - les abonnements ou modifications de contrat d'électricité
-

Autres modalités importantes

- Offre **non cumulable** avec d'autres promotions sauf mention contraire
 - Offre valable dans la limite des disponibilités
 - Le prestataire se réserve le droit de refuser une installation si les conditions de sécurité ne sont pas réunies
 - Toute commande vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions
 - Les prestations d'installation peuvent prendre du temps suivant les délais
-

Prestataire :

- A.P.Électricité
- 6 rue des Pommières – 25550 Raynans
- Email : contact@apelectricite.fr
- Tél : 07 83 44 24 20